



**AVIVO**

L'ASSOCIATION  
DE DÉFENSE ET DE DÉTENTE  
DE TOUS LES RETRAITÉS  
ET FUTURS RETRAITÉS

## AVS 21

# UNE RÉFORME SUR LE DOS DES FEMMES !

Les élus du Conseil des Etats ont voté le 15 mars le projet AVS 21. L'entrée en matière du projet du Conseil fédéral à même été votée sans oppositions, et le projet du Conseil fédéral encore considérablement aggravé !

Pourtant une pétition lancée par les femmes, l'Union Syndicale Suisse, aussi soutenue par l'AVIVO, a été déposée aux chambres fédérales avec de 314'187 signatures contre le projet présenté par le Conseil fédéral. La droite, le patronat et économistes suisses considèrent les solutions proposées par le Conseil des Etats comme une solution praticable! Alors que le projet du Conseil fédéral a encore été aggravé par les élus du Conseil des Etats au détriment des femmes et de l'AVS, jugez plutôt :

- Augmentation de l'âge de la retraite pour les femmes de 64 à 65 ans
- Mesures compensatoires prévues par le Conseil fédéral pour les femmes nées entre 1959 et 1967 réduites de 270 millions !
- Retraite anticipée pour les femmes prévue dans le projet du Conseil fédéral à 62 ans, fixée à 64 ans par le Conseil des Etats.
- Suppression de l'augmentation des rentes AVS pour les couples de 150% à 155% comme prévu dans le projet du Conseil Fédéral
- Financement par la TVA prévu à 0,7% réduit à 0,3% soit une perte de plus de 10 milliards.

Conséquences directes de ce projet, les femmes dont les rentes actuelles sont déjà en moyenne 3 fois inférieures à celles des hommes, seront encore trois fois perdantes : augmentation de l'âge de départ à la retraite ; réduction de 270 millions des mesures de compensation; flexibilisation de l'âge de la retraite de 3 à 2 ans.

L'AVIVO a défendu l'AVS dès sa création il y a plus de 70 ans. Le système

de répartition a largement fait ses preuves : simple, transparent, solidaire et universel. L'AVS est le pilier principal de notre édifice social. Pourtant, cette assurance exemplaire n'a jamais cessé de subir des prédictions de déficit et de faillite. Le Conseil fédéral n'a jamais manqué une occasion de s'associer aux campagnes de dénigrement en annonçant des milliards de déficit pour l'AVS ! Jusqu'à ce jour, toutes ces prédictions se sont révélées fausses! Au contraire, l'AVS a même fait des résultats bénéficiaires: 1,087 milliards en 2017!

Bien sûr l'AVIVO est consciente que des mesures doivent être prises pour garantir à l'avenir le financement de l'AVS. L'AVIVO constate hélas que la situation du deuxième pilier est extrêmement inquiétante. Dans la situation actuelle, nous sommes opposés à toutes réformes communes du premier et du deuxième pilier.

Le projet voté par le Conseil fédéral, doit être corrigé et amélioré. Cela sera possible puisque ce projet va maintenant être traité par le Conseil national puis enfin par les chambres réunies.

L'expérience nous a appris à plusieurs reprises que les projets remettant en cause l'AVS, même approuvés par de très larges majorités du parlement, ont tous été balayés par le vote du peuple qui à chaque fois a démontré sa volonté d'assurer l'avenir de l'AVS.

Si le projet du Conseil fédéral devait suivre la route tracée par le Conseil des Etats pour aggraver encore le projet, notamment au détriment des femmes, il est clair que c'est le peuple qui devra se prononcer. Pour cela, il faudra passer une nouvelle fois par le lancement et la réussite d'un référendum. Pour l'AVIVO, l'AVS ne doit pas devenir une roue de secours pour assurer la stabilisation du deuxième pilier.

Jean Spielmann